

Avis de constitution

SOCIETE « MAK ASSURIMMO » en abrégé « MAKS SARL »

Siège Abidjan Cocody Riviera Anono Village, Lot  
253, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 22/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAK ASSURIMMO » en abrégé «  
MAKS SARL »

Objet : - Le transport de biens et de personnes ;  
- Les activités d'assurance et de réassurance ;  
- Événementiel & logistique ;  
- Gestion immobilière, vente et aménagement ;.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Anono Village, Lot  
253, Ilot 31

Dirigeant(s) Mme KROU AHISSA MERCEDES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10691 du 21/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64522/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

